

# Des sous pour les compagnies vaudoises

La Ville de Lausanne et l'Etat de Vaud distribuent chacun plus d'un demi-million de francs pour les troupes indépendantes. Deux nouveaux contrats de confiance attribués: l'un à Denis Maillefer, l'autre à Andrea Novicov.

La journée est importante pour les compagnies indépendantes vaudoises. C'est l'heure du verdict. Les commissions du théâtre respectives de l'Etat de Vaud et de la Ville de Lausanne font savoir leurs décisions. A qui les contrats de confiance? A qui les subventions dites ponctuelles? Pour les artisans du spectacle, ces choix vont influencer directement leur travail pour la saison prochaine. En l'état, 28 projets sont soutenus par la Ville et sept par l'Etat. Cela ne fait pas trente-cinq pour autant, puisque ces sept-là sont aussi soutenus par la Ville. Le fruit du hasard: les deux commissions travaillent de manière totalement autonome. Au total, 1 075 000 francs seront distribués.

## ► Les choix du canton

Commençons par l'Etat de Vaud. Vingt et une troupes avaient sollicité une aide. Sept la recevront. Cinq sous forme de subvention pour un spectacle:

- La Compagnie Le Crochet à nuages (Armand Deladoëy), 80 000 francs pour *Le mensonge* de la Française Nathalie Sarraute.

- La Compagnie François Marin, 80 000 francs pour *Slaves!* une pièce de l'auteur américain Tony Kushner.

- La Compagnie Nonante-Trois (Benjamin Knobil), 80 000 francs pour *Les aveugles* du Belge Maurice Maeterlinck.

- La Compagnie Jours Tranquilles (Fabrice Gorgerat), 70 000 francs pour *Les sept Lear* de l'Anglais Howard Barker.

- Le Théâtre-Cabaret Voyage (Marielle Pinsard, Joëlle Wider-Greset), 55 000 francs pour un choix de textes de divers auteurs sur «Les femmes et le terrorisme».



Denis Maillefer, 34 ans (à gauche), metteur en scène de théâtre mais aussi d'opéra. Et Andrea Novicov, 42 ans, comédien, scénariste et metteur en scène. Il donne aussi des stages à l'Ecole cantonale d'art/DAVI et au Conservatoire de Lausanne.



ARC/Julie Casolo

Par ailleurs, deux compagnies bénéficient d'un contrat de confiance. Le Théâtre en Flammes de Denis Maillefer recevra 80 000 francs chaque année jusqu'en 2002. L'auteur et acteur Jacques Roman percevra cette année la dernière tranche du contrat attribué en 1998. En raison des restrictions budgétaires, la troisième aide prévue n'a pas été attribuée. Bilan: 525 000 francs distribués.

## ► Les choix de la Ville

La capitale vaudoise poursuit une politique inverse. Plus de

projets retenus, mais moins de sous à chacun d'entre eux. Elle a attribué cette année 28 aides pour un total de 550 000 francs. Les montants varient entre 3000 et 30 000 francs. Ils sont conçus comme «un appui initial devant permettre de solliciter d'autres appuis financiers». Quarante-cinq troupes convoitaient un soutien. Lausanne a également attribué un contrat de confiance. La Compagnie Angledange, d'Andrea Novicov, recevra 60 000 francs durant trois ans. Deux autres contrats sont en cours, l'un

Schneider, l'autre au Théâtre de l'Etram (Martine Charlet).

## ► Les buts du contrat de confiance

La Ville de Lausanne est la première à avoir adopté, à titre expérimental, en 1996, le contrat de confiance. «Elle répondait ainsi à une proposition formulée par les créateurs indépendants du théâtre lausannois dans leur *Manifeste*, en 1994, explique-t-on au Service des affaires culturelles. L'idée d'une aide à moyen terme est née du constat que les artistes, dans le théâtre notam-

ment, sont souvent contraints de dépenser beaucoup de temps et d'énergie pour trouver un financement à leurs projets, et ce au détriment de leur travail artistique propre. Cette situation, qui se reproduit chaque saison, induit une «course au projet» qui pousse l'artiste à produire de nouveaux spectacles sans se soucier de les faire vivre à travers d'éventuelles tournées».

Le contrat de confiance permet ainsi de travailler sur une certaine durée, de constituer une équipe artistique et technique plus stable, de développer son

## Les contrats de confiance

- Ont déjà été attribués les contrats suivants:
- **Etat de Vaud (80 000 francs chaque année, pendant trois ans)**
    - Cie Pasquier-Rossier (1997-1999).
    - Narration & Cie, Jacques Roman (1998-2000).
    - Théâtre en flammes, Denis Maillefer (2000-2002).
  - **Ville de Lausanne (60 000 francs chaque année, pendant trois ans)**
    - Théâtre en flammes, Denis Maillefer (1996-1999)
    - Cie L'organon, Simone Audemars, Georges Grbic, Hélène Firla (1997-2000).
    - Cie Gianni Schneider (1998-2001).
    - Théâtre de l'Etram, Martine Charlet (1999-2002).
    - Cie Angledange, Andrea Novicov (2000-2003).

projet théâtral si possible au-delà du seul territoire vaudois. La trajectoire de Denis Maillefer, ex-assistant de Patrice Chéreau et de François Rochaix, est sans doute plus connue que celle d'Andrea Novicov, né en 1958 à Montréal, désormais établi à Lausanne, après de multiples voyages entre l'Italie, le Portugal et la Suisse. Tous deux sont à l'affiche ce printemps au Théâtre de l'Arsenic: le premier dès le 21 mars avec *Bérénice*, de Racine; le second dès le 16 mai avec *Fastes d'enfer*, de Ghelderode. **Michel Caspary**